

RAPPORT SUR L'ÉTAT DES STOCKS

RÉGION LAURENTIENNE

Institut Maurice-Lamontagne
C.P. 1000, Mont-Joli, Québec, G5H 3Z4, CANADA

MPO, Pêches de l'Atlantique, Rapport sur l'état des stocks 96/58

Juin 1996

FLÉTAN DU GROENLAND DU GOLFE DU SAINT-LAURENT (4RST)



Débarquements (milliers de tonnes)

Année	77-91 moy.	1992 ¹	1993 ¹	1994 ¹	1995 ¹	1996
TAC	-	10.5	4	4	4	2
Fixes	3.3	2.5	2.5	3.5	2.3	
Mobiles	1.5	0.9	0.2	0	0	
Total	4.2	3.4	2.8	3.6	2.3	

¹ Chiffres provisoires

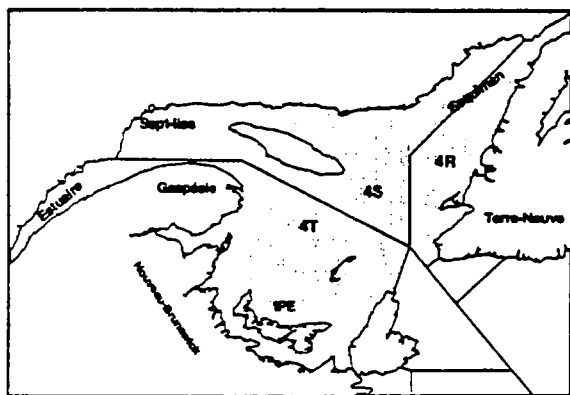


Figure 1. Carte du golfe du Saint-Laurent montrant les divisions de l'OPANO.

INTRODUCTION

Le flétan du Groenland ou flétan noir ou communément appelé turbot par les pêcheurs est un poisson plat se retrouvant à des profondeurs allant jusqu'à 1500 m (830 brasses) dans l'Atlantique nord. Dans le golfe du Saint-Laurent, on le retrouve à des profondeurs moindres, soit entre 200 et 500 m (110-280 brasses). Les principales concentrations estivales de flétan du Groenland sont situées à l'ouest de l'île Anticosti et, dans une moindre mesure, au nord de cette île et près de la côte ouest de Terre-Neuve dans le chenal d'Esquiman (Figure 2). En 1995, il semble que des quantités importantes de

flétan du Groenland se retrouvaient au sud de l'île Anticosti, soit plus à l'est que par les années antérieures. Une étude sur les parasites a montré qu'il n'était pas possible de séparer les flétans du Groenland capturés dans le Golfe l'été et ceux capturés dans le détroit de Cabot l'hiver. Il est donc probable que les concentrations observées l'hiver dans le Déroit et qui s'étendent à l'extérieur des limites des divisions 4RST originent du Golfe.

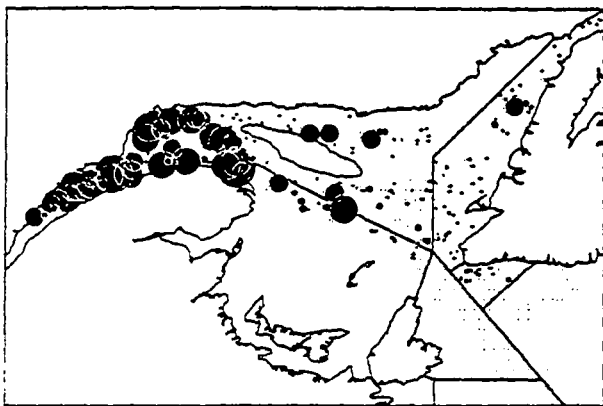


Figure 2. Distribution estivale du flétan de Groenland observée sur le relevé de recherche d'été en 1995. Le grisé représente les eaux profondes (100 brasses et plus du Golfe). La grosseur des ronds est proportionnelle à l'importance de la capture.

La croissance des mâles et des femelles est sensiblement la même jusqu'à l'âge de six ans (Figure 3). À cet âge, les mâles atteignent la maturité sexuelle et se mettent à croître plus lentement que les femelles. Le poids des poissons en fonction de leur longueur a diminué à la fin des années 1980 mais il s'est stabilisé depuis 1990 et a augmenté légèrement en 1995 pour les poissons de plus de 40 cm (Figure 4). Cette hausse indique une légère amélioration de la condition des poissons. La baisse dans la condition à la fin des années 1980 s'est produite au même moment où la température près du

fond diminuait de 1 °C. Il est cependant impossible d'affirmer qu'il y a un lien entre ces deux observations et il est possible que plusieurs autres facteurs aient influencé la condition au cours de cette période.

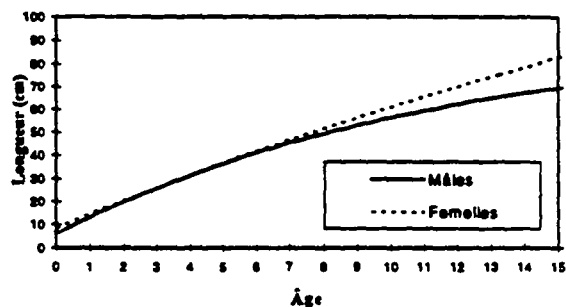


Figure 3. Croissance du flétan du Groenland de 4RST en 1995

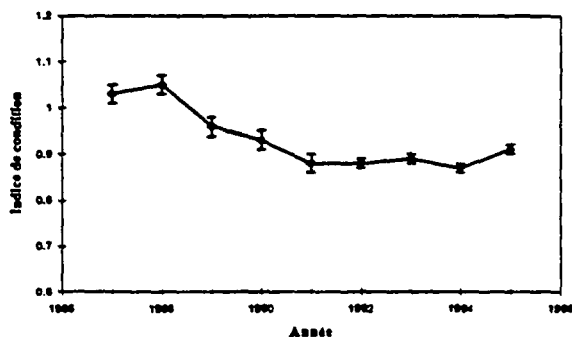


Figure 4. Poids selon la longueur (condition) des flétans du Groenland de plus de 40 cm

En 1995, nous avons estimé que la longueur où 50 % des femelles atteignent la maturité sexuelle a été inférieure à celle obtenue au cours des années passées. En effet, elle a été estimée à 49 cm comparativement aux valeurs antérieures de 55 à 58 cm (Figure 5). Les raisons de cette diminution ne sont pas connues mais pourraient être associées à la présence de nouvelles classes d'âges qui ont atteint la maturité plus rapidement. Une autre année d'observations sera nécessaire pour déterminer si cette diminution est réelle plutôt que due à un biais d'échantillonnage.

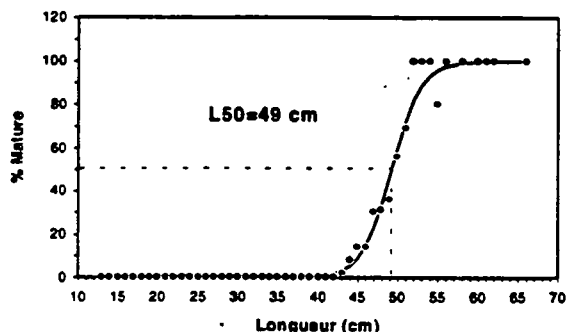


Figure 5. Proportion de femelles matures selon la longueur pour le flétan du Groenland de 4RST en 1995. La longueur où 50% des femelles sont matures est indiquée.

Le flétan du Groenland fraie généralement entre janvier et avril et on a observé des groupes de flétan du Groenland en frai dans les eaux profondes du chenal Laurentien lors des relevés de chalutage d'hiver. Le succès du recrutement a été plutôt faible au cours des 15 dernières années. Toutefois, deux périodes furent propices à la production de classes d'âges plus abondantes: 1979-80 et 1988-90. Ces périodes correspondent aux deux pics d'abondance du stock laissant envisager une possible relation entre l'abondance du stock et le recrutement.

DESCRIPTION DE LA PECHE

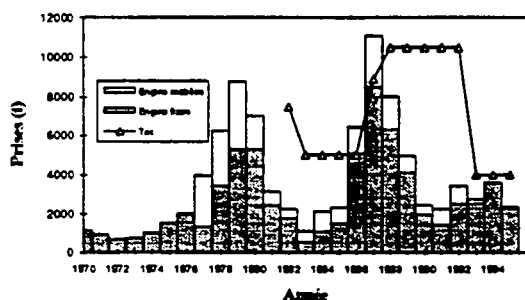


Figure 6. Débarquements de flétan du Groenland et total admissible des captures (TAC) depuis 1970.

Jusqu'au milieu des années 1970, les débarquements de flétan du Groenland

dans 4RST étaient principalement composés des prises accessoires d'autres pêches. Une pêche dirigée aux filets maillants et aux chaluts de fond s'est développée par la suite. Cette pêche est maintenant fortement dominée par des bateaux pêchant à l'aide de filets maillants dont les ports d'attache sont au Québec et sur la côte ouest de Terre-Neuve. La série de données sur les prises pour toutes les provinces (Figure 6) révèle deux pics : le premier en 1979 (8 800 t) et le second en 1987 (11 000 t). A partir de 1988, les captures ont chuté rapidement à 2 300 t en 1991, pour se maintenir aux environs de 3 000 t par la suite. Les débarquements préliminaires de 1995 ont atteint 2 300 t. Les captures de flétan du Groenland provenant de la pêche à la crevette sont passées de 700 t à 10 t entre 1992 et 1994, principalement à cause de l'introduction de la grille Nordmore dans cette pêche. Le total admissible des captures (TAC) est fixé à 4 000 t depuis 1993. En 1996, il a été réduit à 2 000 t. La pêche au flétan du Groenland en 1995 a été de plus courte durée (mai-août). L'atteinte de l'allocation des engins fixes a entraîné la fermeture de la pêche dirigée durant l'été. Il faut noter que cette allocation avait été réduite de 30 % avant le début de la pêche et donc le quota effectif était bien inférieur au TAC de 4 000 t. En 1995, les débarquements provenant du nord de la Gaspésie ont augmenté par rapport à ceux de l'estuaire du fleuve Saint-Laurent où ils ont diminué.

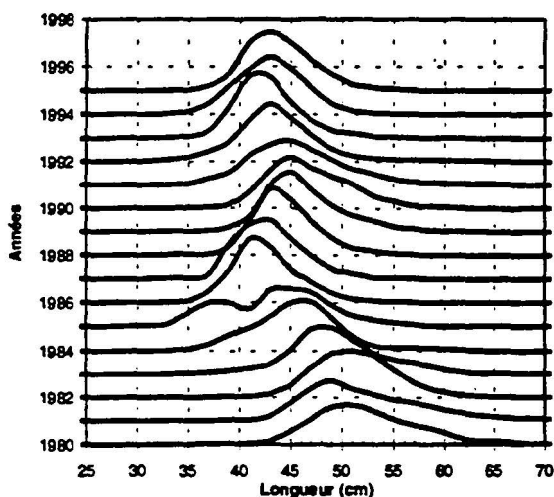


Figure 7. Structure de taille des captures de flétan du Groenland provenant des filets maillants entre 1980 et 1995.

Les données de fréquences de taille des poissons capturés aux filets maillants montrent une baisse importante de la taille moyenne des flétans du Groenland débarqués entre 1980 et 1985 (Figure 7). À partir de 1986, les fortes classes d'âge de 1979-80 ont recruté à la pêche, ce qui a conduit à une augmentation graduelle de la longueur moyenne des captures avec la croissance de ces cohortes. À partir de 1990, une fois que ces cohortes ont été complètement exploitées, la pêche s'est alors dirigée vers de nouvelles classes d'âge moins abondantes, qui recrutaient à la population, et la longueur moyenne des captures a par conséquent diminué de nouveau. La pêche dépend fortement du recrutement annuel depuis cette date. En 1995, la plus grande proportion (65 %) des flétans du Groenland capturés à l'aide de filets maillants mesurait entre 40-45 cm avec un mode à 43 cm et était principalement constituée de poissons nés en 1988 et 1989. La proportion de femelles dans les captures est passée de 40 % en 1990 à 70 % pour 1993 et 1994. Cette proportion semble avoir diminué à

60 % en 1995. En 1994-95, la taille moyenne des captures provenant du nord de la Gaspésie était légèrement plus élevée que celle de l'estuaire du Saint-Laurent. Une analyse des fréquences de longueur des captures mensuelles des filets maillants entre 1986 et 1995 dans les divisions 4ST a montré que, de façon générale, les flétans du Groenland capturés au printemps étaient de plus grande taille et que cette taille diminuait au cours de la saison de pêche.

GESTION DE LA PECHE

En 1995, plusieurs mesures ont été mises de l'avant afin de suivre les recommandations du CCRH qui visaient à réduire la quantité de poissons immatures pêchée: l'augmentation du maillage de 140 mm (5½ pouces) à 152 mm (6 pouces) de 30 % des filets, la réduction de l'allocation des engins fixes de 30 % (3 000 t à 2 100 t) et une réduction de l'effort de pêche en diminuant le nombre de filets de 20 %. L'information recueillie sur les différents maillages utilisés en 1995 n'a pas permis de déterminer un maillage qui permettrait de diminuer la proportion de poissons immatures. Suite aux dernières recommandations du CCRH à l'automne 1995, le plan de gestion pour 1996 comprenait plus de mesures visant la conservation et la réduction des prises de poissons immatures:

1. protocole de petits poissons;
2. maillage de 6 pouces (152 mm) ou plus;
3. vérification à quai.

INDICES D'ABONDANCE

Pêcheurs-repères

Le programme des pêcheurs-repères du flétan du Groenland a débuté en 1991 afin d'obtenir de l'information de première main de la flotte des filets maillants. Ce programme a permis de recueillir des données de prises et d'efforts visant le flétan du Groenland des quatre principaux sites de pêche: l'estuaire du Saint-Laurent, le nord de la Gaspésie, la région de Sept-Îles et le chenal d'Esquiman près de la côte ouest de Terre-Neuve.

Les prises par unité d'effort (PUE) ont augmenté généralement entre 1991 et 1994, passant de 1.5 à 2.5 kg/jour/100 m de filets maillants. En 1995, la participation à ce programme a été faible suite aux difficultés de la pêche à l'été 1995 et donc les PUE obtenues sont difficilement comparables avec les années antérieures. Néanmoins, une analyse conjointe des données provenant des pêcheurs-repères et celles provenant des observateurs montrent que les PUE sont demeurées similaires ou ont diminué légèrement en 1995 par rapport à 1994 dans l'estuaire du fleuve Saint-Laurent mais ont augmenté au nord de la Gaspésie.

Relevés de chalutage

Un relevé de chalutage sur le poisson de fond est effectué en été dans le nord du Golfe et dans l'estuaire du Saint-Laurent depuis 1984. Les poids moyens (kg/trait) du relevé d'été sont relativement stables à un bas niveau depuis 1990. De bonnes classes d'âge semblent avoir été produites entre 1988 et 1990 (Figure 8). Toutefois, les nombres à l'âge 2 au cours des trois dernières années sont inférieurs comparativement à ceux obtenus en 1990-1992 (Figure 9).

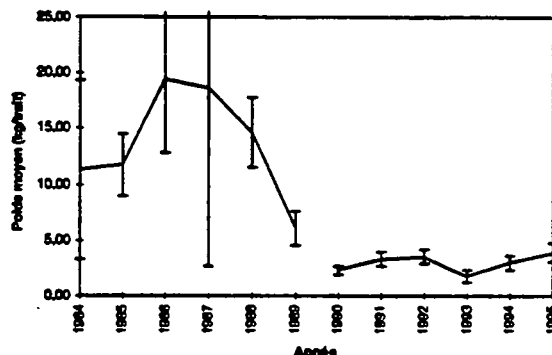


Figure 8. Abondance du flétan du Groenland sur le relevé d'été dans le golfe du Saint-Laurent. Le navire qui effectue le relevé a été changé en 1990 et les deux séries ne sont pas directement comparables.

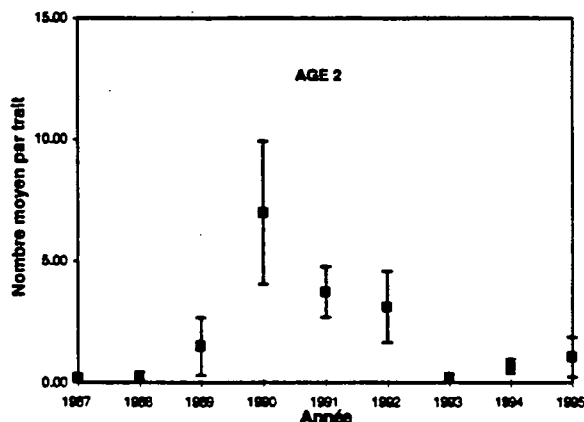


Figure 9. Abondance des juvéniles (âgés de 2 ans) observée sur le relevé d'été dans le golfe du Saint-Laurent.

Un relevé de poissons de fond a été effectué dans la région du détroit de Cabot en janvier 1995 et 1996. La distribution des captures de 1995 indique que le flétan du Groenland se retrouve dans les eaux profondes du Chenal Laurentien en hiver. Les captures les plus importantes ont été réalisées à l'ouest de Port-aux-Basques (Terre-Neuve). Une autre concentration apparaissait au sud du Banc Burgeo. La distribution du flétan du Groenland en 1996 était relativement semblable à celle de 1995.

Les fréquences de taille du flétan du Groenland lors des relevés de 1995 indiquent un mode autour de 40 cm. Ce mode se situe autour de 42 cm dans le relevé de janvier 1996. Même si ces relevés ont détecté très peu de poissons juvéniles (moins de 20 cm), la structure de taille des poissons de plus de 30 cm est similaire à celle que l'on retrouve dans le Golfe en été.

Pêches sentinelles

Quatre relevés du programme des Pêches Sentinelles portant sur la morue de 4RS3Pn ont été réalisés par des petits chalutiers depuis décembre 1994. Ces relevés sont exécutés selon le même patron d'échantillonnage que les relevés de chalutage effectués par les navires de recherche du MPO et permettent donc d'obtenir de l'information sur les autres espèces de poissons de fond.

Les deux derniers relevés (août et octobre/novembre 1995) ont couvert une plus grande partie de l'aire de distribution du flétan du Groenland dans le Golfe. Ainsi, la distribution des captures et les structures de taille de ces deux relevés ont été similaires à celles observées sur les relevés de chalutage d'été du MPO (Figure 10).

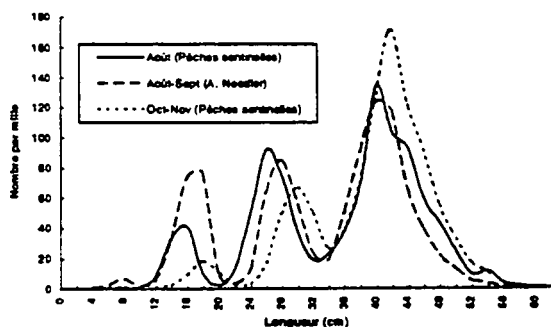


Figure 10. Structure de taille des flétans du Groenland capturés en 1995 sur le relevé d'été (A. Needler) et les pêches sentinelles.

POINTS DE VUE DE L'INDUSTRIE

Dans le cadre de réunions avec des pêcheurs de flétan du Groenland au cours de la dernière année, plusieurs points ont été abordés touchant l'état de la ressource et la pêche du flétan du Groenland. Premièrement, les changements dans la distribution en 1995 par rapport à 1994 ont été mentionnés fréquemment par des pêcheurs. La plus grande présence de flétans du Groenland au nord-est de la Gaspésie qu'antérieurement est le changement le plus notable. Ce changement est en accord à ce qui a été observé sur le relevé de recherche d'été. Deuxièmement, des pêcheurs ont signalé que la taille des poissons capturés avait augmenté en 1995 et que plus de femelles oeuvées ont été observées dans leurs captures. Finalement, des pêcheurs ont l'impression que l'abondance du stock s'est améliorée en 1995 par rapport aux années précédentes.

ÉTAT DE LA RESSOURCE

Les indices d'abondance du flétan du Groenland montrent une légère augmentation depuis 1990. De plus, l'abondance des flétans du Groenland de taille commerciale (plus de 40 cm) a augmenté depuis 1994 due à la présence de bonnes classes d'âge. Toutefois, les flétans du Groenland de grande taille (plus de 50 cm) sont encore peu abondants dans la population. De même, le nombre de juvéniles observés sur le relevé de recherche a été sous la moyenne de 1993 à 1995 ce qui suggère une diminution du recrutement à la population. La faible abondance de flétans du Groenland de grande taille laisse supposer que le taux d'exploitation a été élevé pour cette

ressource. Le contrôle plus serré de la pêche au cours des dernières années a probablement permis de le diminuer. Néanmoins, l'exploitation devrait demeurer limitée tant que la composante adulte du flétan du Groenland n'augmentera pas de façon significative.

En hiver, les flétans du Groenland qui sont concentrés dans la région du détroit de Cabot proviennent fort probablement du golfe du Saint-Laurent. L'exploitation incontrôlée de ces concentrations ne serait pas propice à la conservation de la population du Golfe.

Le Conseil pour la Conservation des Ressources Halieutiques (CCRH) a réitéré à l'automne 1995 la recommandation de 1994 de diminuer les captures de poissons immatures. Les mesures de gestion mises en vigueur en 1996 sont un pas substantiel vers l'atteinte de cet objectif. La taille cible des poissons capturés et les autres mesures visant la conservation vont être réexaminées en collaboration avec la Gestion du MPO et l'Industrie à l'automne 1996, suite à la saison de pêche et au prochain relevé de chalutage d'été.

Pour en savoir plus :

Morin, B., B. Bernier, R. Arthur, G. Chouinard et A. Fréchet. 1996. Évaluation et biologie du flétan du Groenland (*Reinhardtius hippoglossoides*) du golfe du Saint-Laurent (4RST) en 1995. Doc. Rech. MPO Pêches de l'Atlantique 96/53.

Préparé par:

Bernard Morin:
Tél.: (418)775-0695
Fax: (418)775-0740
Courrier électronique: b_morin@qc.dfo.ca

Ce rapport est disponible:
Bureau Régional des évaluations de stocks
Région Laurentienne
Ministère des Pêches et des Océans
Institut Maurice-Lamontagne
C.P. 1000, Mont-Joli
Québec
G5H 3Z4

The English version of this document is available at the above address.